

Pour effectuer une demande d'attestation d'aide matérielle ou sur la perception de prestations d'aide sociale, nous vous prions de nous envoyer un e-mail à l'adresse office@sasc.ch ou de vous présenter à la réception du SASC.

Lors de votre demande, veuillez nous indiquer et joindre les informations ci-dessous:

- Nom et prénom
- Adresse de domicile actuelle, NPA et localité
- N° de téléphone en cas de question
- Raison de votre demande:
 - Renouvellement de permis de séjour,
 - Naturalisation ordinaire ou facilitée,
 - Demande de l'office des migrations,
 - Demande simple,
 - Autres.
- En cas de naturalisation facilitée seulement: veuillez nous indiquer votre activité professionnelle ainsi que votre date et lieu de naissance
- Nationalité accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité, passeport et/ou copie du permis de séjour (même si elle serait échue)

Dès réception de ces informations, votre demande sera en cours de traitement et sera prête dans les 3 à 5 jours ouvrés.

L'attestation coûte CHF 30.- à payer en avance par Twint ou sur facture. Le paiement peut également être fait sur place en liquide. En cas de livraison par poste, les frais s'élèvent à CHF 5.-.

Dans le cas où vous souhaitez la recevoir également par e-mail, nous vous prions de le préciser dans votre demande.